

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION D'HÉBERGEMENTS

1) Disponibilités :

Contactez-nous par téléphone pour être informés des périodes de location disponibles.

2) Animaux:

Nos amis les animaux sont acceptés dans les locations à l'exception de ceux classés en 1ère et 2nde catégorie. Ils doivent être tatoués, être à jour de leurs vaccinations et être munis de leur carnet de santé à jour. Ils ne peuvent en aucun cas être laissés seuls dans l'hébergement en l'absence de leur maître et doivent être tenus en laisse à tout moment. Un supplément tarifaire sera demandé en juillet et août.

3) Réservation définitive :

Elle n'intervient qu'après réception du contrat de réservation complété, daté et signé, du paiement de l'acompte équivalent à 25 % du montant total du séjour et après confirmation écrite de la part de la direction du camping.

Le simple versement d'un acompte ne constitue en aucun cas une garantie de réservation.

Toute réservation est nominative et incessible.

4) Règlement du séjour :

Le solde de la location devra être acquitté au plus tard 30 jours avant votre date d'arrivée. Passé ce délai, si nous n'avons pas reçu le règlement, nous pourrions nous réserver le droit de résilier la réservation et d'exiger le versement du solde dû, conformément aux dispositions légales en vigueur. Pour toute réservation intervenant moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité du séjour sera due au moment de la réservation.

Une caution sera envoyée en même temps que le solde de la réservation :

270€ (200€ caution hébergement et 70€ caution ménage) pour le Camping

ou

380€ (300€ caution hébergement et 80€ caution ménage) pour la Résidence

Elle vous sera restituée en fin de séjour, déduction faite des éventuels frais de remise en état de la location.

Une retenue de 70€ (80€ pour la résidence) pourra être effectuée dans la mesure où le nettoyage aura été incorrectement réalisé.

Location de draps (sur réservation): 10€ par lit.

Location de kit bébé (sur réservation): 4€ par nuit (chaise haute, lit, baignoire).

5) Annulation :

Vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 10 jours à compter du jour de réception de votre demande de réservation, passé ce délai seuls les séjours couverts d'une garantie annulation pourront faire l'objet d'un remboursement.

Dans tout autre cas, la totalité du montant du séjour devra être réglée pour la date initialement prévue de votre arrivée.

Garantie annulation :

Son montant de 2€ par jour (3€ pour la résidence) est payable intégralement et uniquement lors de la réservation.

Il s'ajoute à celui de l'acompte et concerne les personnes inscrites au séjour.

Pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 3 jours après l'événement entraînant l'annulation.

Toute demande doit être accompagnée de justificatifs précis et incontestables.

La garantie annulation assure le remboursement des sommes perçues lorsque l'annulation survient entre la date de réservation et la date d'arrivée au camping, pour un événement non connu ou imprévisible lors de la réservation, déduction faite du montant de la garantie annulation.

La liste complète des motifs couverts par la présente garantie est précisée ci-dessous.

1°) Décès, accident corporel grave ou maladie grave de vous-même, votre conjoint, vos ascendants, descendants, frères et sœurs.

2°) Licenciement de vous-même ou de votre conjoint.

3°) Déménagement suite à une mutation professionnelle.

4°) Dommages atteignant votre résidence principale suite à un incendie, dégâts des eaux, dégradations immobilières consécutives à vol ou vandalisme, tempête, catastrophes naturelles.

La garantie annulation cesse ses effets dès le début de la location et ne saurait intervenir si un des événements énumérés ci-dessous se produisait pendant le séjour.

6) Retard à l'arrivée:

En l'absence de tout message du client signalant un retard justifié de son arrivée, la location redevient disponible à 10h00 le lendemain de la date d'arrivée prévue au contrat, et la totalité du montant du séjour est due. Aucun remboursement d'acompte ne sera effectué.

7) Taxe de séjour (tarif susceptible d'évoluer) :

Mobile-homes, chalets, bungalow toiles et tentes lodge: 0,61€ par personne de dix-huit ans et plus et par nuit.

Dans les appartements la taxe de séjour est de 1,30€ par personne de dix-huit ans et plus et par nuit.

8) Occupation de la location :

Elle doit être conforme aux capacités annoncées dans le descriptif de chaque hébergement pour le tarif standard. Si le client se présente avec 1 ou plusieurs personnes supplémentaires, le responsable du camping se réserve le droit de refuser l'accès à la location et ce sans dédommagement.

9) Bracelet :

Le port du bracelet est obligatoire.

10) Règlement :

Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur de l'établissement.

11) Litige:

Les versions en langues étrangères sont des traductions aussi fidèles que possible de la version française. Cependant, en cas de conflit seule la version française prévaudra.

En cas de litige et après avoir saisi le service «client» de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes:

Medicys 73 boulevard de Clichy 75009 Paris / Téléphone: 01 49 70 15 93

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION D'EMPLACEMENTS

- 1) Les réservations ne sont acceptées que pour un séjour minimum de deux semaines.
- 2) La redevance camping pour la totalité du séjour devra être acquittée le jour de l'arrivée, après la visite de l'emplacement. Aucun remboursement ne sera fait pour un départ anticipé ou une arrivée retardée.
- 3) Réservation définitive : elle n'intervient qu'après réception du contrat de réservation complété, daté et signé, du paiement de l'acompte de 100€ et après confirmation écrite de la part du camping.
Toute réservation est nominative et incessible.
- 4) En cas d'empêchement justifié et sous réserve d'en aviser la direction du camping au moins un mois avant la date d'arrivée, la réservation pourra être annulée, l'acompte sera alors remboursé, déduction faite des droits de réservation et des frais de retour de fonds.
- 5) En cas d'arrivée retardée et sans message de la part du campeur, la réservation sera automatiquement annulée et l'emplacement deviendra disponible le lendemain de la date initiale de réservation à 10h. L'intégralité de l'acompte reviendra à la direction du camping.
- 6) La direction se réserve le droit de mettre un terme à l'enregistrement des réservations en fonction de l'affluence et sans préavis. Elle demeure seule juge de l'acceptation ou du refus d'une réservation sans avoir à s'en justifier.
- 7) Taxe de séjour : 0,61€ par personne de 18 ans et plus et par nuit
- 8) Litige: Les versions en langues étrangères sont des traductions aussi fidèles que possible de la version française. Cependant, en cas de conflit seule la version française prévaudra.
En cas de litige et après avoir saisi le service «client» de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes:
Medicys 73 boulevard de Clichy 75009 Paris / Téléphone: 01 49 70 15 93